



Bulletin de Réservation A.L.S.H 3-11 ANS MERCREDIS

du 04/03 au 10/04/2019
au 10/04/2019

NOM - Prénom de l'enfant :
 Date de naissance : Âge :
 Téléphone : __/__/__/__/__/ / Portable : __/__/__/__/__/ /
 Responsable de l'enfant :

École : Bourg Bex Ayrens Sansac de Marmiesse Autres.....

Cochez vos réservations. Un seul moyen pour réserver : le téléphone ou la visite au bureau du centre socioculturel ! Ce bulletin est néanmoins obligatoire pour confirmer la réservation !

Dates / Périodes	Accueil après l'ALAE, restauration à la cantine de l'école d'Ytrac	Accueil à partir de 13h15 à Ytrac
INSCRIPTIONS PAR JOUR SUR LA PÉRIODE DE MARS À AVRIL		
Mercredi 6 mars	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 13 mars	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 20 mars	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 27 mars	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 3 avril	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 10 avril	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vous pouvez aussi inscrire votre enfant sur des périodes de vacances à vacances ou l'année entière en cochant toutes les périodes		
INSCRIPTIONS PAR PÉRIODE SUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018/2019		
Du 15/05 au 03/07/2019	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Si vous avez inscrit votre enfant sur l'année, vous n'avez plus besoin de remplir les prochains bulletins de réservation des mercredis après-midi. N'oubliez pas de nous signaler toute absence prévisible.</i>		

Pour toutes nouvelles inscriptions au centre socioculturel merci de vous munir de votre n°allocataire CAF ou MSA et du carnet de santé de l'enfant. Pour renouveler une inscription, merci de nous signaler les changements survenus, plus particulièrement **n° téléphone, adresse, quotient familial, vaccins ou problèmes de santé...**

Signature des parents,



Bulletin de Réservation
A.L.S.H
3-11 ANS MERCREDIS

du 04/03 au 10/04/2019
au 10/04/2019

NOM - Prénom de l'enfant :
Date de naissance : Âge :
Téléphone : ___ / ___ / ___ / ___ / ___ / Portable : ___ / ___ / ___ / ___ / ___ /
Responsable de l'enfant :

École : Bourg Bex Ayrens Sansac de Marmiesse Autres.....

Cochez vos réservations. Un seul moyen pour réserver : le téléphone ou la visite au bureau du centre socioculturel ! Ce bulletin est néanmoins obligatoire pour confirmer la réservation !

Dates / Périodes	Accueil après l'ALAE, restauration à la cantine de l'école d'Ytrac	Accueil à partir de 13h15 à Ytrac
INSCRIPTIONS PAR JOUR SUR LA PÉRIODE DE MARS À AVRIL		
Mercredi 6 mars	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 13 mars	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 20 mars	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 27 mars	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 3 avril	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 10 avril	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vous pouvez aussi inscrire votre enfant sur des périodes de vacances à vacances ou l'année entière en cochant toutes les périodes		
INSCRIPTIONS PAR PÉRIODE SUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018/2019		
Du 15/05 au 03/07/2019	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Si vous avez inscrit votre enfant sur l'année, vous n'avez plus besoin de remplir les prochains bulletins de réservation des mercredis après-midi. N'oubliez pas de nous signaler toute absence prévisible.</i>		

Pour toutes nouvelles inscriptions au centre socioculturel merci de vous munir de votre n°allocataire CAF ou MSA et du carnet de santé de l'enfant. Pour renouveler une inscription, merci de nous signaler les changements survenus, plus particulièrement **n° téléphone, adresse, quotient familial, vaccins ou problèmes de santé...**

Signature des parents,